

Madame, Monsieur,

Cette année, l'Association des Parents d'Elèves organise son traditionnel Vide Grenier, en **plein air**
le dimanche 29 avril 2012, de 9 h 00 à 18 h 00
dans la cour de l'Ecole Primaire

Toutefois, selon la météo, nous envisageons la possibilité d'exposer sous les préaux couverts.

L'exposition en plein air nous oblige à revoir notre organisation. Cette année, nous proposons 2 formules :

- Pour les parents, possibilité de réserver des tables de 3 mètres au prix de 8€ la table
- Pour les enfants, possibilité de réserver un emplacement (sur les pelouses, sur le sol de la salle multifonctions) au prix de 4€

Si vous souhaitez exposer, merci de compléter la fiche d'inscription et de nous la ramener accompagnée de votre règlement.

Bulletin et chèque (à l'ordre de l'APEL) à remettre à l'école par le biais de votre enfant.

Renseignements éventuels auprès de Mme Le Ru/Perrot Karine ☎ 06.68.90.25.04 **Avant 20H**
ou par mail perrot.karine@gmail.com) OU

Mme Manach Gwenn ☎ 06.73.15.26.73 **Après 20h** ou par mail : manachgb@hotmail.fr

(Règlement au dos de la feuille)



VIDE GRENIER du dimanche 29 avril 2012

FICHE D'INSCRIPTION

Nom _____ Prénom _____

Classe de votre enfant : _____

Adresse : _____



N° Carte d'identité : _____

Souhaite réserver :

_____ table(s) de 3 mètres au prix de 8€ la table de 3m, soit _____ €

_____ emplacement(s) enfant au prix de 4€, soit _____ €

Règlement du VIDE GRENIER du dimanche 29 avril 2012

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, un règlement à été défini :

- L'accueil des exposants se fera de 7h30 à 9h00.
- L'ouverture au public aura lieu à 9h00.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pour manque de place.
- Toute réservation non annulée 48h avant le vide grenier est due, le chèque sera donc encaissé.
- Les exposants s'engagent à ne pas remballer avant 17h30.
- Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet de demande d'indemnisation en cas de vol, casse ou autre préjudice.
- Les tables et chaises mises à la disposition des exposants le sont sous leur responsabilité, tout dégât sera facturé.
- Le matin, une boisson sera offerte aux exposants.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un excellent vide grenier.

L'APEL Notre Dame de Liesse